



**CONSEIL COMMUNAL  
VULLY-LES-LACS**

Chabrey, le 23 septembre 2025/JC/ec

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAL DE  
VULLY-LES-LACS**

Séance du 23 septembre 2025

Présidence : M. Julien Schwab

---

**Arrêté d'imposition 2026-2027 – Préavis municipal N° 2025/11**

---

- Vu le préavis municipal N° 2025/11
- Entendu le rapport de la Commission des finances du 15 septembre 2025
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

le Conseil communal décide :

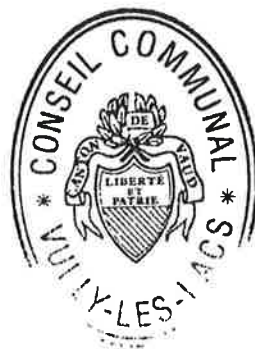
- De maintenir identique pour les années 2026 et 2027 le taux de coefficient de l'impôt en vigueur en 2025 à 67%.
- De reprendre sans modification les autres éléments de l'arrêté d'imposition 2025 pour les années 2026 et 2027.

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

Le Président :

Julien Schwab



La Secrétaire :

Elisabeth Christinat